

**DECISIONS INDIVIDUELLES**

**Décret présidentiel du 24 Rabie El Aouel 1416 correspondant au 21 août 1995 mettant fin aux fonctions d'un chargé d'études et de synthèse à la Présidence de la République.**

Par décret présidentiel du 24 Rabie El Aouel 1416 correspondant au 21 août 1995, il est mis fin aux fonctions de chargé d'études et de synthèse à la Présidence de la République, exercées par M. Sofiane Mouloudji.

★

**Décrets présidentiels du 13 Safar 1416 correspondant au 11 juillet 1995 mettant fin aux fonctions de walis.**

Par décret présidentiel du 13 Safar 1416 correspondant au 11 juillet 1995, il est mis fin aux fonctions de walis des wilayas suivantes, exercées par :

MM. Mohamed Saïd Chekini, à la wilaya de Béchar

Abdelkader Attaf, à la wilaya de Tébessa-

Brahim Djeflal, à la wilaya de Constantine

Rabah Ould Ameur, à la wilaya de Mascara

Hafsi Mahgoun, à la wilaya de Bordj Bou Arréridj

Ahcène Frikha, à la wilaya de Tipaza

Kheir-Eddine Chérif, à la wilaya de Ghardaïa.

Par décret présidentiel du 13 Safar 1416 correspondant au 11 juillet 1995, il est mis fin aux fonctions de walis des wilayas suivantes, exercées par :

MM. Brahim Mérad, à la wilaya d'Oum El Bouaghi,

Abdelouahab Larouci, à la wilaya de Relizane

appelés à exercer une autre fonction.

Par décret présidentiel du 13 Safar 1416 correspondant au 11 juillet 1995, il est mis fin aux fonctions de wali de la wilaya de Laghouat, exercées par M. Mostefa Kouadri Mostefaï, appelé à exercer une autre fonction.

**Décret présidentiel du 24 Rabie El Aouel 1416 correspondant au 21 août 1995 mettant fin aux fonctions du directeur général de la protection civile.**

Par décret présidentiel du 24 Rabie El Aouel 1416 correspondant au 21 août 1995, il est mis fin aux fonctions de directeur général de la protection civile, exercées par M. Mohamed Tahar Mameri, appelé à exercer une autre fonction.

★

**Décret présidentiel du Aouel Rabie Ethani 1416 correspondant au 27 août 1995 portant nomination du président du Conseil supérieur de la jeunesse.**

Par décret présidentiel du Aouel Rabie Ethani 1416 correspondant au 27 août 1995, M. Mohamed Aziz Derouaz est nommé président du Conseil supérieur de la jeunesse.

★

**Décret présidentiel du 13 Safar 1416 correspondant au 11 juillet 1995 portant nomination de walis.**

Par décret présidentiel du 13 Safar 1416 correspondant au 11 juillet 1995, sont nommés walis des wilayas suivantes:

MM. Hassen Hamadache, à la wilaya de Laghouat  
Omar Hattab, à la wilaya d'Oum El Bouaghi  
Mohamed Mounib Sendid, à la wilaya de Béchar  
Zoubir Bensebbane, à la wilaya de Tébessa  
Brahim Mérad, à la wilaya d'Annaba  
Mohamed El Ghazi, à la wilaya de Constantine  
Hocine Ouadah, à la wilaya de Mascara  
Abdelkader Bouazghi, à la wilaya de Bordj  
Bou Arréridj  
Abdelouahab Larouci, à la wilaya de Tipaza  
Mokhtar Atmani, à la wilaya de Ghardaïa  
Brahim Lemhel, à la wilaya de Relizane.

★

**Décret présidentiel du 24 Rabie El Aouel 1416 correspondant au 21 août 1995 portant nomination d'un directeur d'études et de la recherche à l'observatoire national des droits de l'Homme.**

Par décret présidentiel du 24 Rabie El Aouel 1416 correspondant au 21 août 1995, M. Nacer Bousseta, est nommé directeur d'études et de la recherche à l'observatoire national des droits de l'Homme.